

Moyen-Ogooué/Lambaréné/Conseil municipal ordinaire

Le budget primitif adopté en recettes et dépenses à 536 millions de francs



Photo : E.N.

Témoins de l'événement, le trésorier provincial, Marcel Germain Loumbangoye Onkamou et sa collaboratrice en charge des collectivités locales, Marie Ginette Edou Nze Bekale...



Photo : E.N.

...les chefs de quartiers....



Photo : E.N.

... et d'administrations locales.

Esaië NDILOROU
Lambaréné/Gabon

LA salle de mariage de l'Hôtel de ville de Lambaréné, chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué, a prêté son cadre, le 15 mai dernier, aux travaux du conseil municipal ordinaire destinés à l'examen et à l'adoption du projet de budget primitif de l'exercice 2017. Celui-ci a été arrêté en recettes et dépenses à la somme de 536 millions de francs. La séance a eu lieu en présence du gouverneur Michel Ngueba Koumba, du préfet central de l'Ogooué et des Lacs, Dieudonné Ngoyi, du trésorier provincial, Marcel Germain Loumbangoye Onkamou, des chefs de quartiers, des directeurs d'administrations locales et chefs de services. En ouvrant les travaux, le président du conseil municipal, Roger Valère Ayimambenwe s'est réjoui de



Photo : E.N.

Les officiels, dont le président du conseil municipal, Roger Valère Ayimambenwe (2e à partir de la gauche) pendant les travaux.

la présence du gouverneur, en ce qu'elle témoigne de l'intérêt qu'il accorde à l'institution et, par-là même, aux décisions et activités que mène la mairie pour atteindre les objectifs de développement et de bien-être des populations de la cité. Circonscrivant l'ordre du jour à l'examen et au vote du projet de budget primitif de l'exercice 2017,

comme décliné dans les documents envoyés 15 jours plus tôt aux 33 conseillers municipaux, l'édile de Lambaréné a présenté le bilan de l'année précédente. « 2016 a été une année plus que difficile, marquée, comme vous le savez, par des crises latentes, compte tenu des événements malheureux post-électorales que nous avons enregistré. Nous avons perdu complètement

la mairie du 2e arrondissement d'une part, et également enregistré quelques pertes au niveau de la mairie du 1er arrondissement, d'autre part. Tout cela constitue des charges et dépenses supplémentaires pour l'institution (...) », a déclaré M. Ayimambenwe. Ajoutant que ces contraintes limitent et retardent considérablement les objectifs et les actions que le conseil s'est

fixés. A la suite, les conseillers dont le quorum était largement atteint (32 sur les 33 membres) ont, en définitive, procédé, à main levée, au vote du budget. Des deniers du reste en diminution par rapport à l'année 2016, du fait du retrait par l'Etat de la subvention de près de 130 millions de francs. Aussi, le président du

conseil municipal de Lambaréné a-t-il saisi cette occasion pour requérir l'attention du gouverneur de province, en vue d'un plaidoyer auprès des autorités centrales, afin de permettre à la commune de faire face à ses nombreux défis. C'est donc sur une note d'espoir et d'appel au patriotisme que les travaux ont été clôturés, après plus de cinq heures d'horloge.



Photo : E.N.

L'étape du vote du budget par les conseillers.

Ogooué-Lolo/Département de la Lolo-Bouenguidi/Koula-Moutou/Prévention contre les catastrophes naturelles

Le comité provincial en place

Claude-Médard MINKO
Koula-Moutou/Gabon

LE secrétaire général adjoint 1 du ministère de l'Intérieur, Paul Ngome Ayong, a procédé, le 16 mai dernier, à l'installation du comité de prévention et de réduction des risques des catastrophes dans la province de l'Ogooué-Lolo. Celui-ci est présidé par le gouverneur Félix Befene Bibang, assisté des préfets, qu'il a d'ailleurs installés à son tour. Cette structure se présente comme le premier relais de toute catastrophe susceptible de se produire dans la province, à travers des stratégies d'identification de la catastrophe, du lieu du sinistre, du nombre de sinistrés, de l'identification et de l'apport des premières aides. Sa



Photo : C.M.M.

Le président du comité, Félix Befene Bibang, installe les autres membres, à l'instar du préfet de Pana, Dieudonné Ayounouet...

seconde mission est de militer pour leur réduction en multipliant les campagnes de sensibilisation auprès des populations. Il faut dire que cette initiative des autorités gouvernementales arrive à point nommé. D'autant que depuis le début de la saison des

pluies, en septembre 2016, la province de l'Ogooué-Lolo a été secouée par de nombreuses catastrophes naturelles. Même s'il y a lieu de relever qu'en sus de ceux liées à la météo et aux intempéries, ces sinistres sont aussi causés par le conflit homme/faune.



Photo : C.M.M.

... sous le regard d'une assistance nombreuse.

S'agissant des intempéries, des cas d'inondations récurrentes sont souvent signalés lors de la montée des eaux de la Bouenguidi. Notamment au niveau du plein-air, situé à la place de l'indépendance de Koula-Moutou. Cette partie de la ville se retrouve engorgée d'eau à

chaque forte pluie, au grand dam des propriétaires des commerces établis au bord du lit de la rivière. A Lastoursville, dans le département de Mulundu, des orages ont fait de nombreux sans-abris, en sus de longues coupures d'électricité dans les villes et villages, du fait

des tempêtes occasionnant la chute des arbres sur le réseau électrique. Le conflit homme/faune se traduit par la destruction des cultures de banane et de manioc, même si, il est vrai, l'Etat procède aux indemnités des villageois dont les plantations sont détruites, comme ce fut le cas en début d'année à Koula-Moutou. Plus grave, des espèces intégralement protégées telles que les éléphants et les gorilles s'attaquent aux villages, mettant ainsi en mal la cohabitation entre les humains et ces animaux. Dans l'ensemble, le problème reste entier, dès lors qu'il est strictement interdit aux populations de les abattre. C'est dire combien la mission du comité de prévention nouvellement installé ne semble pas être de tout repos.